

Les affaires extérieures au Parlement

DÉCLARATIONS SUR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Sous cette rubrique sont reproduites quelques-unes des déclarations faites au sujet des affaires extérieures par des membres du Cabinet ou par leurs adjoints parlementaires. Il ne s'agit pas d'un compte rendu de tous les débats auxquels les affaires extérieures ont donné lieu au cours du mois.

Désarmement

Le 20 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, a fait la déclaration suivante au sujet de la proposition anglo-française de désarmement.

Les entretiens du sous-comité du désarmement de l'ONU, dont le Canada fait partie avec la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union soviétique, ont repris hier à Londres. Conformément à un vœu exprimé par l'Assemblée générale des Nations Unies, comme la Chambre le sait, les séances du sous-comité se tiennent à huis clos. Par conséquent, il ne conviendrait pas, je pense, que je formule des observations sur ces entretiens très importants et délicats, au moment même où ils débutent.

Il m'est permis de dire que les délégations de l'Ouest ont examiné soigneusement les différents aspects de ce problème au cours des entretiens préliminaires qui ont eu lieu au cours de la semaine dernière et qu'on semble s'être mis d'accord dans une large mesure sur les dispositions à prendre pour lancer un programme de désarmement. Je ne crois pas opportun d'ajouter quoi que ce soit en ce moment à ce propos.

De concert avec les autres États membres d'Occident, le Canada fera tout ce qui est possible pour agrandir les bases d'entente qui peuvent déjà exister entre l'Est et l'Ouest au sujet de cette question de la plus haute importance, afin de réaliser, du moins jusqu'à un certain point, un désarmement réel qui contribuerait à diminuer la tension internationale et, en même temps, aide rait à régler d'autres questions en suspens. A ce propos, je crois qu'il convient d'ajouter qu'un programme de désarmement purement théorique, qui ne comporterait pas de méthodes efficaces de contrôles et de surveillance, ne tendrait, selon moi, à aucune fin souhaitable.

Durant les derniers douze mois, on a formulé à ce propos nombre de propositions importantes et d'ordre pratique et le sous-comité aura maintenant la tâche difficile de voir s'il est possible de présenter des propositions acceptables pour tous. La délégation canadienne à la réunion de Londres fera de son mieux, en tant que membre du sous-comité, pour favoriser la réalisation d'une telle entente.

Le général
le 14 mars
accueilli
major, le
résident
A Ottawa
ministre,
Défense
ence de
Le 14 m
a pris